

## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAC

### Maintien et Actualisation des Compétences

#### Destinée à

Toute personne désireuse de maintenir et actualiser ses compétences en secourisme et en prévention des risques

**Pré requis : être titulaire du certificat SST depuis moins de 2 ans**

#### Intra

#### Points forts

- Petits groupes (10 personnes maximum)
- Formateur expert spécialisé dans la sécurité des biens et personnes, sécurité incendie, Secours à Personnes

#### Durée de la formation

# 1 jour

7 h



#### Ce que vous allez apprendre :

Adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir. Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la Santé et Sécurité au Travail.

## SESSIONS SUR INSCRIPTIONS



[contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr)



[www.mdrhformation.fr](http://www.mdrhformation.fr)



## **I- Domaine de compétence 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail**

### **Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise**

1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

### **Protéger de façon adaptée**

1. Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

### **Examiner la victime**

1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

### **Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime**

1. Définir les différents éléments du message d'alerte
2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

### **Secourir la victime de manière appropriée**

1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin

## **II. Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des RP dans l'entreprise.**

### **Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise**

1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

### **Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail**

1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

### **Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention**

1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

# Modalités

## NOTRE PARTI-PRIX PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Le matériel pédagogique de secourisme (mannequin, défibrillateur, matériel de simulation SST) est mis à disposition pour la réalisation des situations pratiques.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragées par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

## ÉVALUATION ET VALIDATION

- Un questionnaire en amont du parcours permet d'évaluer votre positionnement sur votre démarche actuelle et les outils mis en place et d'échanger sur vos besoins, vos attentes.
- Evaluation continue de la progression pédagogique du participant par le formateur tout durant la formation au moyen de mises en situation, travaux pratiques et exercices, QCM portant sur les objectifs opérationnels définis :
  - Intervenir face à une situation d'accident du travail
  - Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud)
- Evaluation à froid après formation : suivi de la mise en œuvre dans sa pratique professionnelle...

## SUIVI DE LA FORMATION

- Emargement des participants par demi-journée de formation
- **Certificat INRS de Sauveteur Secouriste du Travail** sera délivré aux participants ayant :
  - participé à la totalité de la formation
  - satisfait à l'ensemble des épreuves certificatives (sinon remise d'une attestation de présence/formation uniquement)
- Une attestation de fin de formation est délivrée.

## QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

**Le certificat de SST est valable 24 mois.**

Le maintien et l'actualisation des compétences est obligatoire tous les **24 mois** pour que le certificat SST reste valide.(cf. document de référence de l'INRS)



## VOTRE FORMATEUR

**Cédric BENOIT**

- **Formateur expert spécialisé dans la sécurité des biens et personnes, sécurité incendie, secours à la personne**

Intervenant dans les départements : **86-79-16-17-87-36-37-49-85**

Pour plus d'information sur le programme, vous pouvez le contacter directement au **06 24 78 56 06** ou par mail à **contact@mdrhformation.fr**

## DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

## INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel. Le nombre de participants minimum de 4 et maximum 10/session.
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

## ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagées et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT** au sein de MDRHFORMATION, joignable par mail à l'adresse suivante : [contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr) ou par téléphone au **06 70 75 09 34** pour étudier ensemble votre situation.

## PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition

**Marjorie DERCOURT** - Relation client & Référente handicap au 06 70 75 09 34

**Frédéric DERCOURT** - Relation client & Gestion financière au 06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo 79200 PARTHENAY

Par mail : [contact@mdrhformation.fr](mailto:contact@mdrhformation.fr)

sur notre site : [www.mdrhformation.fr](http://www.mdrhformation.fr)

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

*"La formation est l'essence de tout succès"*